



# Comité régional de cyclotourisme de Normandie



## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie.

**Date** : le 18 mars 2019.

**Lieu** : Alençon (61).

**Présents** : Didier BOISBLUCHE, Hervé DEHAIS, Huguette DUTEIL, Tristan DUTERTRE, Chantal GAUMER, Philippe HAUREE, Gilbert LE CLECH, Michel LINDET, Claude ROBILLARD, Dominique ROUSSEL.

**Absent excusé** : Patrice LEGAL.

**Horaires** : 19h00 – 22h30.

### **Ordre du jour** :

- Election d'un nouveau président,
- Points urgents à discuter,
- Questions diverses.

Gilbert rappelle la démission de Patrice du poste de président mais précise que celui-ci souhaite rester dans le comité directeur.

### **1<sup>er</sup> point** : Election d'un nouveau président :

Après s'être exprimé, Gilbert propose un tour de table pour savoir quel est le ressenti de chacun. Comme lui, tout le monde a été surpris de la décision de Patrice et finalement, seul Dominique accepterait d'être président.

Personne ne demandant le vote à bulletin secret, c'est donc à main levée que Dominique est élu président à l'unanimité.

Dominique occupait le poste de trésorier et ne peut donc plus assumer ce poste.

Aucune personne du comité directeur ne souhaite prendre ce dernier. C'est donc en référence à l'article 21 du règlement intérieur du CoReg (**Article 21** : Dans les cas non prévus ci-dessus, le comité directeur fixe lui-même les règles à appliquer pour ses propres réunions et pour son fonctionnement.), que Gilbert nous fait part de la candidature d'Eric Repel.

Celui-ci est licencié au Cyclo Loisirs d'Evreux. Il y est trésorier adjoint et c'est aussi le webmaster du CoReg. Dominique et Michel le connaissent bien.

Nous décidons de l'élire par cooptation et à l'unanimité, en attendant la ratification de notre décision lors de la prochaine assemblée générale du CoReg qui aura lieu le 23 novembre 2019.

Gilbert remercie Dominique d'avoir accepté la présidence et précise qu'il faut essayer de tirer les bénéfices des différentes turbulences vécues au sein du CoReg.

A son tour, Dominique souhaite remercier Patrice de l'avoir aidé à la trésorerie en lui transmettant toutes les informations utiles.



# Comité régional de cyclotourisme de Normandie



Nous poursuivons la réunion en discutant des points urgents.

## 2<sup>ème</sup> point :

### ✓ La sphère toutes pratiques :

#### Les jeunes :

- Le séminaire jeunes :

Tristan y est allé avec Philippe. Aucune personne de la sphère jeunesse de la fédération n'était présente. Ce séminaire a été animé par Isabelle Gautheron et Dominique Lamouller.

Ils ont été très à l'écoute des remarques exprimées par les DRJ et certaines choses ont été modifiées en temps réel.

La réglementation des points accueil jeunes a été légèrement changée : ce sont 20 jeunes maximum qui pourront être accueillis avec l'accord du président du club. Il faudra 1 animateur avec une année d'expérience pour 12 jeunes.

➔ Cela veut dire que le club de Randonnai va pouvoir créer un PAJ. Le président du club doit en faire la demande auprès du CoDep 61.

Attention, un PAJ peut aller à la SNEJ à la condition qu'un moniteur ou un initiateur d'une école cyclo prenne les jeunes sous sa responsabilité.

- La SNEJ :

- ✓ Le BER est réduit à une journée au lieu de deux et aura lieu le lundi.
- ✓ Il est possible de demander un pique-nique les dimanche et vendredi à condition que la demande en soit faite à l'inscription.
- ✓ Ce sont des gobelets réutilisables qui seront distribués.
- ✓ Aucun départ ne pourra se faire le samedi soir 13 juillet.
- ✓ Un nouveau plan du savoir rouler est établi, il sera appliqué en septembre.
- ✓ Les parcours de la SNEJ seront connus environ 10 jours avant.
- ✓ Il faut un officiel pour 4 jeunes contre 3 avant.
- ✓ En ce qui concerne le nouveau critérium, un groupe de travail va être constitué ; Didier est candidat.
- ✓ Pour le critérium à la Flèche, il y aura une localisation des jeunes en temps réel.
- ✓ C'est le CoReg qui est maintenant responsable de son séjour et devra donc faire une déclaration au mois d'avril à la préfecture du Calvados (le siège social du CoReg étant à Houlgate – 14) selon la recommandation du ministère des sports.

➔ Tristan sera donc le directeur du séjour. Cela implique plus de responsabilités mais aussi plus de libertés.

- ✓ Le tarif de la SNEJ reste identique à celui de l'an passé : 265 €.
- ✓ Cette année, les CoReg disposeront d'une superficie allant de 500 à 1 000 m<sup>2</sup> en fonction du nombre de participants sachant que l'an passé, pour 83 personnes, le CoReg de Normandie



# Comité régional de cyclotourisme de Normandie



disposait de 1 500 m<sup>2</sup>. Ça paraît insuffisant ! C'est un point qui sera à revoir.

- ✓ Les bulletins d'inscription seront envoyés fin mars.

**Précision :** Chaque club est censé avoir annuellement un extrait de casier judiciaire pour les personnes encadrant les jeunes au sein des clubs, des PAJ, des écoles cyclo !!!

Tristan doit contacter les clubs pour leur préciser que cette année, vu la proximité de la manifestation (La Flèche – 72), chacun doit assurer son propre transport pour aller à la SNEJ.

Avant d'envoyer les dossiers d'inscriptions, Tristan a besoin de savoir quel montant il doit demander.

Que fait le CoReg au niveau financier ?

- ➔ Après discussion, il est décidé de demander 265 €, soit le prix demandé par la fédération sachant que le transport est à la charge des clubs.

Le coût pour les éducateurs sera pris en charge en totalité (contre la moitié l'an passé) par le CoReg ainsi que les maillots pour les jeunes et les nouveaux éducateurs. Cela représentera une somme d'environ 10 000 € (somme identique à l'an passé).

**Il faut savoir que la règle pour les encadrants est la suivante : 1 pour 4 jeunes. Si toutefois un club souhaite en avoir plus, ce sera à lui d'en financer le coût d'inscription.**

- Le critérium régional :

Il aura lieu à Manneville sur Risles (près de Pont-Audemer - 27) au gymnase du collège Louise Michel, le 28 avril.

- ✓ Un CER sera organisé en parallèle, son organisation est en cours.
- ✓ Les commandes des cartes de route, plaques de cadre... sont faites.
- ✓ Les récompenses sont prévues.
- ✓ Tristan a contacté un traiteur pour les déjeuners. Celui-ci propose un plateau repas à 5 cases pas forcément totalement approprié pour des jeunes. Dominique va revoir première semaine d'Avril, le traiteur pour adapter les plats proposés.
- ✓ Les parcours sont tracés et repérés.
- ✓ Les tests mécaniques et nature sont prévus.
- ✓ Il reste à voir la gestion des bénévoles.
- ✓ Est-il envisageable d'utiliser des puces ? Il faut des smartphones avec NFC et un programme bien enregistré.
- ✓ Vu les réticences d'Hervé, il est décidé d'abandonner ce projet même si aux yeux de la plupart, cela semblait être innovant et aller dans le sens de ce qui va être proposé dans les mois à venir au niveau fédéral.

*(Sa « réticence » par rapport aux nouvelles dispositions de suivi des jeunes ne s'estompera que lorsque qu'il s'agira d'une mesure cohérente, adoptée sur le plan national et validée par les instances fédérales.*

*Des différences de fonctionnement en matière de critérium entre CoDep du CoReg se sont déjà vérifiées, voir le programme du critérium de l'Orne, il est fait état d'une randonnée en orientation*



# Comité régional de cyclotourisme de Normandie



*avec autonomie et nourriture dans un sac à dos. Bien qu'il ait entendu « le dispositif existe déjà dans certaines régions » quid du règlement national ? C'est peut-être l'avenir, mais pas au programme actuel des critères régional et national tel qu'il est rédigé.*

*« Favorisons et maintenons ce respect du règlement pour faire évoluer nos jeunes des cinq départements à qui nous inculquons des valeurs mais surtout évitons les différences. » précise-t-il.*

*Pour conclure il serait prêt à adopter de nouvelles mesures au niveau Fédéral.)*

- ✓ Les épreuves se dérouleront de la façon suivante : contrôle du vélo puis cartographie ou rando-guide et inversement.
- ✓ Une seule boucle par discipline sera organisée avec un retour à la salle pour le repas. Le pilotage et la maniabilité se dérouleront l'après-midi.

## Les féminines :

Les collines normandes :

12 personnes se sont inscrites sachant que 8 personnes du RCVV de Flers se sont désistées. La distance (annoncée de 100 à 120 km par jour) semble leur faire peur.

L'ensemble des hébergements a été réservé pour les 3 nuits de cette randonnée des Collines normandes.

Malgré un temps de découragement, Huguette est en train d'étudier Lisieux – Toulouse pour 2020 avec transport des bagages.

- ✓ **La sphère communication / tourisme :**

## La communication :

Suite à la suspension du guide régional des randonnées, chaque CoDep a sorti son guide des randonnées sous des formes variées et différentes.

Il faut savoir que l'extraction des manifestations se fait à partir du nouveau « Où irons-nous ». Eric Repel va mettre en ligne un calendrier du CoReg à partir de cette nouvelle possibilité.

La question d'un guide du CoReg n°3 va être discutée en commission communication.

Gilbert est partagé : sachant que chaque CoDep a réalisé son propre calendrier, ne serait-il pas plus pertinent de sortir un guide plus général pour le grand public ? Didier suggère d'y insérer des QR codes renvoyant vers les sites des CoDep.

➔ Pour l'instant, l'idée retenue est de partager les calendriers numériques réalisés par les CoDep.

- ✓ **La sphère formation :**

## La formation :

Une formation « initiateur » était prévue au mois d'octobre mais seulement 2 personnes étaient inscrites et elle a été annulée.

Est-ce que d'autres dates de formation sont prévues ?



# Comité régional de cyclotourisme de Normandie



Hervé contacte les CoDep pour savoir quel est le calendrier des formations initiateur.

Il faut prévoir un stage jeune éducateur fédéral à la Toussaint. Il est décidé que celui-ci aura lieu du 23 au 27 octobre.

Des dates pour la formation initiateur sont également prises : les 5 et 6 octobre (2 premiers jours adultes) et les 26 et 27 octobre (2 derniers jours adultes).

Est-il possible de proposer ces formations à Poses (27) ? Hervé se renseigne.

Une formation « GPS Tunav » sera proposée. Il serait intéressant que le CoReg se dote de 10 GPS soit un coût d'environ 2 500 €. A revoir lors d'une prochaine réunion.

## 3<sup>ème</sup> point : Questions diverses :

Didier demande s'il est possible que les informations concernant l'organisation de l'assemblée générale du 23 novembre à Domfront soient envoyées aux clubs courant juin. Dominique lui répond que c'est tout à fait possible. Nous reverrons cela lors de notre prochaine réunion le 3 juin.

Gilbert rappelle que le CoReg sera présent au côté du CoDep 14 à Thury-Harcourt au salon de pleine nature début avril et que le CoReg a été invité pour un salon du même type à Roches d'Oëtre / Pont d'Ouilly au week-end de l'Ascension ; l'invitation lui a été transmise par le RCVV de Flers.

## signatures :

le Président : Dominique ROUSSEL

la secrétaire : Chantal GAUMER